

Un jeune sur cinq en difficulté d'insertion dans la région

En ACAL, l'insertion des jeunes est plus difficile qu'en France métropolitaine. En 2012, la région compte 485 500 jeunes âgés de 18 à 24 ans. Parmi eux, 95 300 sont vulnérables (19,6 %), n'étant ni en formation, ni en emploi. Cette part est plus élevée que la moyenne métropolitaine (18,1 %). Les jeunes femmes sont davantage concernées : 19,8 % d'entre elles ne sont pas insérées (*définition*), contre 19,4 % des jeunes hommes résidant en ACAL.

Les départements ruraux concentrent les difficultés des jeunes

La proportion de jeunes non insérés est particulièrement importante dans les départements les plus ruraux. Dans les Ardennes, près de 30 % des jeunes ne sont pas insérés. Dans la Meuse, dans les Vosges et en Haute-Marne, près d'un quart des jeunes sont concernés. Ces départements disposent de peu de structures d'enseignement supérieur. En particulier, la Haute-Marne en compte quatre en 2012, dont un seul établissement universitaire. Dans ce département, 20,7 % des jeunes de 18 à 24 ans poursuivent des études, contre 34,5 % en ACAL. Dans la Meuse et les Ardennes, moins d'un quart est dans ce cas.

À l'inverse, la part de jeunes non insérés est plus faible dans les départements urbains de la région : 15,6 % des jeunes ne sont pas insérés dans le Bas-Rhin, 15,7 % en Meurthe-et-Moselle et 17,2 % dans la Marne. Ils concentrent la plupart des structures d'enseignement de la région et une part

importante d'étudiants. La proportion de jeunes en cours d'études y est élevée : près de 40 % dans le Bas-Rhin et dans la Marne, et plus de 45 % en Meurthe-et-Moselle.

Les jeunes plus en difficulté en 2012 qu'en 2007

Entre 2007 et 2012, la part des jeunes non insérés a augmenté de 2,7 points dans la région, contre 2,5 points en France métropolitaine. La crise économique a fortement touché l'emploi des jeunes. Le recul de la proportion de jeunes actifs ayant un emploi, de 46,3 % en 2007 à 42,9 % en 2012, ne s'est pas accompagnée d'une augmentation de celle de jeunes étudiants ou stagiaires (- 0,4 point sur la période). Ainsi, 17,3 % des jeunes de 18 à 24 ans sont au chômage en 2012, contre 13,9 % en 2007. La proportion d'actifs en emploi a fortement chuté dans les Vosges (- 4,9 points) et dans le Haut-Rhin (- 4,2 points). Dans ces départements, la part des jeunes au chômage a progressé (respectivement + 4,8 points et + 3,9 points).

Le département de la Haute-Marne se distingue non seulement par une proportion plus importante d'actifs en emploi en 2012 qu'en 2007 (+ 1,5 point), mais aussi par une proportion plus forte de jeunes au chômage (+ 3,7 points). En effet, la part de jeunes étudiants ou en stage a fortement baissé sur la période (- 4,8 points). La part de jeunes en études diminue également dans les Ardennes (- 2,8 points) et la Marne (- 1,6 point), sans pour autant d'augmentation de la part de jeunes en emploi.

Des difficultés d'insertion pour les jeunes pas ou peu diplômés

Les jeunes de 18 à 24 ans sont en moyenne moins diplômés dans la région qu'en France métropolitaine. En effet, parmi les 250 800 jeunes ayant terminé leurs études en 2012, 48,8 % ont un diplôme équivalent ou supérieur au baccalauréat, soit 1 point de moins qu'en France métropolitaine. Or, l'insertion des jeunes est fortement liée au niveau du dernier diplôme obtenu. Moins le diplôme est élevé, moins le taux d'insertion est fort. Ainsi, 66,5 % des 40 800 jeunes de 18 à 24 ans sans diplôme ne sont pas insérés. Parmi les 70 800 jeunes ayant le baccalauréat comme dernier diplôme, 30,4 % ne sont ni en emploi ni en formation. Enfin, près d'un cinquième des 51 600 diplômés du supérieur ayant terminé leurs études en 2012 ne sont pas encore insérés.

Les enfants de familles monoparentales sont les plus touchés par les difficultés d'insertion. Près de 30 % d'entre eux ne sont pas insérés, contre près de 20 % des enfants de couples.

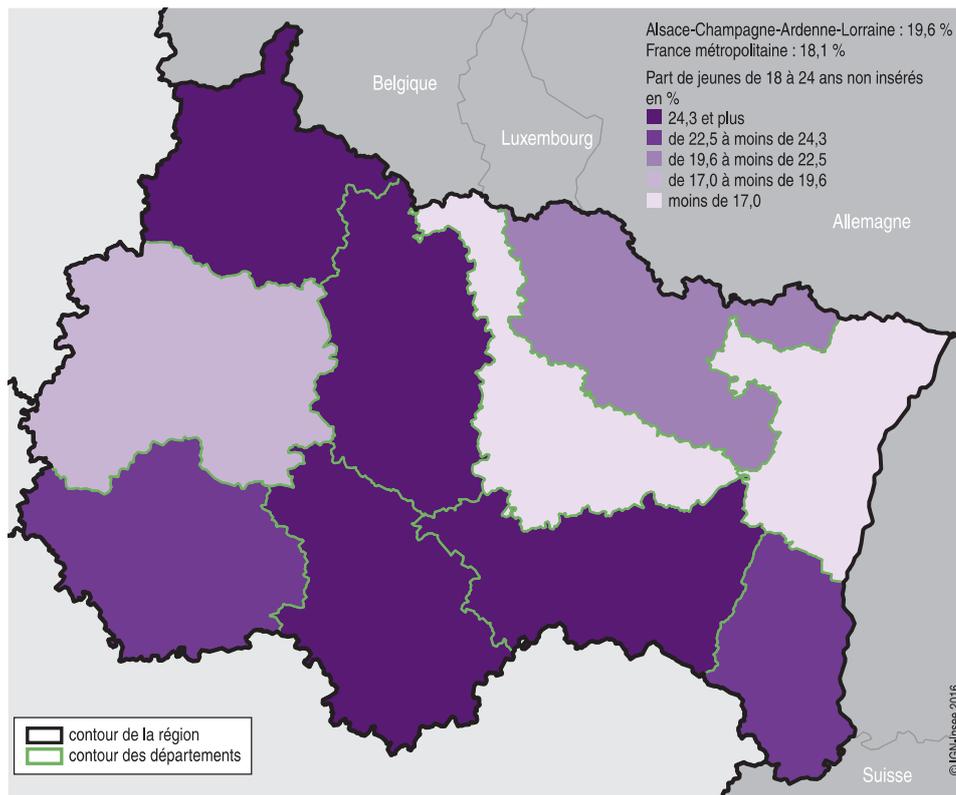
Toutefois, la proportion de jeunes non insérés dépend de leur mode de cohabitation au départ du domicile familial. Les jeunes parents isolés sont les plus concernés : plus des deux tiers ne sont pas insérés. Cette situation concerne près de 7 % des jeunes qui vivent seuls, plus de 17 % des jeunes en couple sans enfant et près de 50 % des jeunes vivant en couple et ayant des enfants. ■

Définition et source

Proportion de jeunes non insérés : calculée à partir du recensement de la population, il s'agit du rapport entre le nombre de jeunes de 18 à 24 ans qui ne sont ni élève, ni étudiant ou stagiaire, qui n'ont pas d'emploi et ne sont pas inscrits au sein d'un établissement d'enseignement sur l'ensemble de la population âgée de 18 à 24 ans.

Les données sont issues des recensements de la population 2007 et 2012.

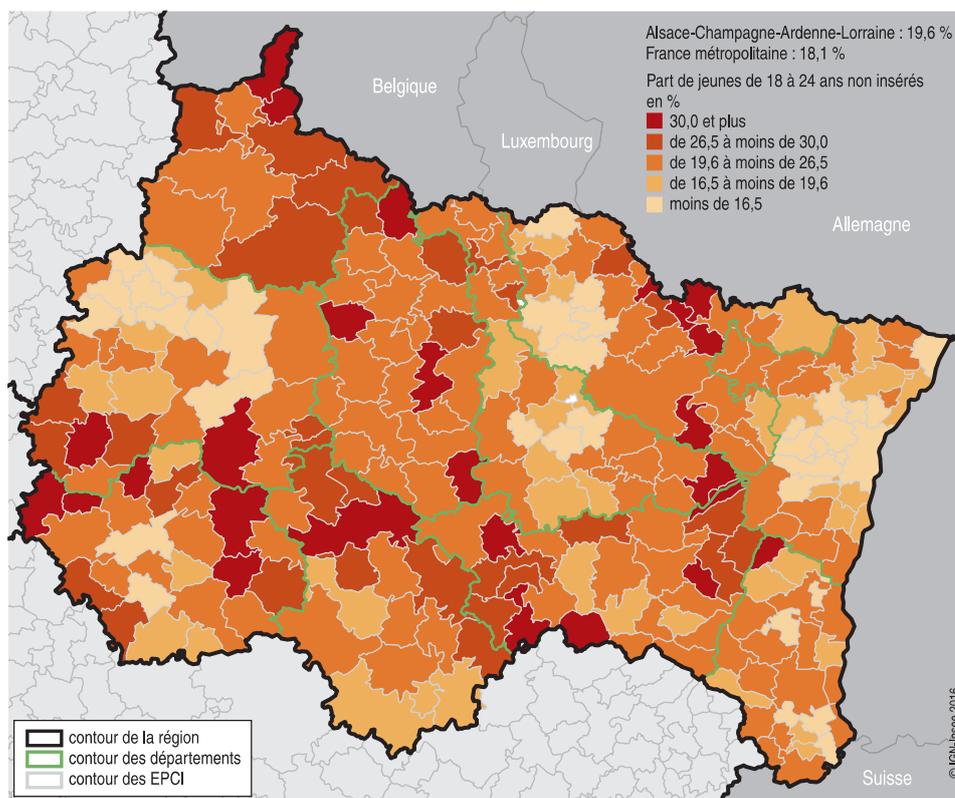
9 Proportion de jeunes non insérés selon les départements de la région ACAL en 2012



Lecture : En 2012, la proportion de jeunes non insérés parmi les 18 à 24 ans est la plus forte dans les Ardennes (29,5 %) et la moins forte dans le Bas-Rhin (15,6 %), suivi de la Meurthe-et-Moselle (15,7 %).

Source : Insee, recensement de la population 2012, exploitation principale

10 Proportion de jeunes non insérés selon les EPCI de la région ACAL en 2012
Établissements publics de coopération intercommunale au 1^{er} janvier 2015



Lecture : En 2012, dans les établissements publics de coopération intercommunale, la proportion des jeunes de 18 à 24 ans non insérés s'étend de 10,0 % dans la communauté de communes Champagne Vesle (dans la Marne) à 39,5 % dans celle du Piémont Vosgien (en Meurthe-et-Moselle).

Source : Insee, recensement de la population 2012, exploitation principale